



L'Impact

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DES ARBITRES

Le Mot du Président

Chères amies, chers amis, chers collègues bonjour.

Notre 41^{ème} Assemblée Générale organisée par la Ligue d'Aquitaine nous a permis d'apprécier les charmes de la Région du Périgord. Jean François JEANTE et Bernard DUFLADE, nos hôtes, nous reçurent dans le charmant village de Saint-Nexans dont Jean-François est l'Édile.

L'édition 2019 de notre A.G. sera prise en charge par la Ligue d'Auvergne. Daniel RAÏBAUT nous accueillera dans les environs de Pont du Château.

De nouveaux collègues rejoignent l'Amicale. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

Nous espérons que la trousse qui vous a été offerte vous sera utile pour l'arbitrage. Je sais que quelques collègues ne l'ont pas encore pour la simple raison que je n'ai pas eu la possibilité de leur faire parvenir. J'espère que lors des différentes compétitions je réparerai cette lacune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne saison d'arbitrage.

**Le Président
Claude RONÇAY**

Retour sur l'A.G. de Saint-Nexans

La **41^{ème}** Assemblée Générale de Saint-Nexans rassemblera **27** adhérents et **14** accompagnatrices. Nous reconnaissons que nous espérons avoir plus de personnes.

Jean-François et Bernard nous reçurent chaleureusement comme l'on sait le faire dans le Périgord. L'accueil à l'hôtel comme au restaurant fut parfait. Les repas servis le samedi et le dimanche midi, ainsi que le repas de gala sentaient bon la région Périgourdine. Merci aux organisateurs

Je remercie particulièrement tous les partenaires qui répondirent présents aux demandes de Jean-François et Bernard afin d'enjoliver l'organisation de cette **41^{ème}** Assemblée Générale

Tous les participants apprécièrent les cadeaux de bienvenue et les lots distribués par tirage au sort suite au Challenge de tir sur le stand de la société de chasse de Saint-Nexans. Bravo à notre ami et responsable de l'organisation de l'AG de **2019**, Daniel **RAÏBAUT**, premier toutes catégories qui remporte le Challenge Jean-François **MORESTAIN**.

Je remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour que vous puissiez passer un séjour agréable.

En remerciement pour l'accueil et l'organisation Jean-François et Bernard reçurent un plateau souvenir.

L'Amicale a remis comme chaque année les plaquettes souvenir aux adhérents participants pour la première fois à l'A.G. Les récipiendaires **2018** sont: Madame : Christine **JOUGLET**, Messieurs Alain **DUPOUX**, Gérard **LESÏOURD**, Régis **LOPEZ**, Jean-Luc **MESTAS** et Laurent **TIXIER**.

Lors de la distribution il y a eu un couac de ma part, j'ai omis de remettre à Daniel **RAÏBAUT** une plaquette. L'erreur sera réparée lors de la prochaine A.G.

Le récipiendaire de la « Gamelle » cette année fut à Alphonse **MARIE**, et Daniel **PÏCHON** reçut le « Diplôme de la Gamelle » de 2017.

SAINT-NEXANS les 03 et 04 mars 2018

41^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

de L'AMICALE des ARBITRES de TIR aux ARMES de CHASSE.

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 mars 2018.

Ouverture de la séance à 15h00.

I. Émargement de la feuille de présence.

Voir la feuille d'émargement jointe en annexe. Vingt-sept (27) Amicalistes sont présents.

II. Allocution de bienvenue par le Président Claude RONÇAY.

Allocution de bienvenue à L'Assemblée Générale Le 03 mars 2018 à Saint-Nexans.

Bienvenue à toutes et à tous. Merci de votre présence.

Les membres du Conseil d'Administration se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue à notre 41^{ème} Assemblée Générale 2018.

Jean-François JEANTE et Bernard DUFLADE, organisateurs de l'Assemblée Générale Ordinaire vous accueillent en Périgord.

Je désire en ouverture que nous ayons une pensée pour nos collègues et amis Julien DEBÏSE, Jacky LEBAILLY, André PÏCHON, Alain CORBIÈRE, Francis AGUÏLA, Pierre BATTLE ainsi que pour le père de Jean PAUL, qui nous ont quitté durant les années 2017/2018. Mais aussi à tous nos collègues et amis disparus depuis la création de notre Amicale. Je vous demande d'observer une minute de silence en leur mémoire.

Une pensée pour nos amis Roger MARCHÏSÏO et René CHALOÏN dont la santé est précaire.

Mmes Chantal BARDÏN, Martine CORBIÈRE, Mrs Octavio PÏNTO, Pierre ZÏMMER, Robert GAÏLLARD, Jean PAUL, André BARRAS, Charlie VERDÏER et François DÏAZ (Président de la FFTir de la Ligue Nouvelle Aquitaine) ne pouvant participer à l'Assemblée Générale pour diverses raisons sont excusés.

Nous félicitons Mmes. Armande RÏVALAIN, Nathalie VÏVIEN ainsi que Mrs. Michel DUQUESNOY, Lionel GUÏLLEMARD, Dominique HAGRON, Manuel MARIÏTTE et Philippe VERDÏÈRE pour leur titre de National B. Ainsi que Mrs. Michel RENNÈTEAU et Laurent TÏXIER pour leur titre de National A. Mme. Chantal RECOUVREUX et Mr. Éric CRÈPET pour leur titre d'Arbitres Émérites. Nous pouvons les applaudir.

Afin de suivre le déroulement de l'Assemblée, vous avez toutes et tous une copie de l'Ordre du jour de l'AG de 2017 à Nîmes, le Bilan financier de 2017 et une copie des Statuts et du Règlement Intérieur de l'Amicale. Merci de votre présence, je vous souhaite un bon week-end, et nous allons passer à l'Ordre du jour de l'AG 2018.

Le Président
Claude RONÇAY

III. Lecture et Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017.

Après un rappel de l'ordre du jour, La Vice-Présidente de l'Amicale Odile BOUDEL procède à la lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 2017 à Nîmes.

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017 à Nîmes est adopté à l'unanimité.

IV. Rapport Moral du Président.

Rapport moral de l'Assemblée Générale Le 03 mars 2018 à Saint-Nexans.

Chères amies, chers amis,

Nous sommes pour l'année **2017 103** adhérents et **16** membres d'honneur. Il y a eu des défections, de nouveaux adhérents. Il n'y a aucune obligation d'adhésion à l'Amicale mais celle-ci toutefois, permet d'avoir des contacts entre les arbitres des deux Fédérations dans les différentes Régions.

Sont présents **27** adhérents. Chaque année nous espérons un peu plus de participants. Pour des raisons diverses un grand nombre n'a pu venir, mais il y a toutefois un point positif sur la présence d'adhérents pour la première fois.

Je désire revenir sur les modalités de réservations afin de participer à l'Assemblée Générale. Nous faisons notre possible pour vous informer assez tôt afin que vous puissiez vous organiser. Sachez que les organisateurs sont soumis à des dates butoirs de réservation. Je vous demanderai un peu de discipline et ne pas attendre le dernier moment pour vous inscrire. Il faut savoir que le montant de la réservation n'est déposé en banque que la semaine précédant l'AG.

Nous vous demandons également de régler votre cotisation à part de la réservation à l'AG. Merci.

Nous avons des Amicalistes qui malheureusement ont de graves soucis de santé. Nous pensons fortement à eux. Parfois nous sommes accusés de ne prendre aucune nouvelle. Nous ne sommes pas devins. Je suis désolé, la plupart du temps aucune information sur tel ou tel Amicaliste ne nous parvient. Il en est de même pour les changements d'adresses, les adresses mail, les numéros de téléphone. Faites en sorte de nous donner les informations nécessaires. J'ai pris la décision d'envoyer l'Impact par mail afin de réduire les frais d'impression et d'envoi, ce fut la galère. J'ai fini par faire un envoi postal.

Lors de la dernière AG, une question sur un éventuel crédit d'impôt sur la cotisation a fait son chemin. Les documents nécessaires furent réunis, afin de déposer un dossier auprès des Services Fiscaux. Je reviendrai sur cette info, elle est à l'ordre du jour.

Pour parvenir à maintenir une trésorerie saine, nous faisons appel à des partenariats. Je veux aujourd'hui tous les remercier pour leur engagement envers l'Amicale. Notre Trésorier Jacques GÉYER alias Oncle Picsou vous présentera les comptes 2017 dans un instant.

Je me permets de les citer : Les Sociétés LAPORTE (lanceurs et plateaux), BAUMEL (armurier), ZOLI (armurier), CÆSAR GUÉRINI (armurier), MARY ARM (armurier et encartoucheur), BOUTIN (lunettes de tir), BLOT (bâtiment), PASSION BALL TRAP (forum), Les Fédérations FFBT et FFTir.

Les visites sur notre Site de l'Amicale, dont le Responsable de la Communication est Octavio PINTO, sont en constantes augmentations. Je veux remercier André BARRAS notre mécène, nous permet de maintenir le Site. Le Site internet de la plate-forme WESHOOOT de la Société LAPORTE est également visité. Chacun de vous peut dialoguer sur ce Site gratuitement.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président
Claude RONÇAY

V. Approbation du Rapport Moral du Président Claude RONÇAY.

Le Rapport Moral 2018 du Président Claude RONÇAY est adopté à l'unanimité.

VI. Rapport Financier et Compte d'Exploitation de l'année 2017.

Le Trésorier Jacques GÉYER, après avoir distribué à chaque Amicaliste présent une copie du Compte d'Exploitation et du Rapport Financier 2017, donne lecture de ceux-ci.

103 cotisations ont été réglées sur l'exercice 2017, et **16** Amicalistes sont membres d'honneur, ceux-ci étant âgés de plus de 75 ans.

Les comptes de l'exercice 2017 font apparaître un total des charges qui s'élève à **15921.23 €** pour un montant des produits (intérêts du livret A compris) de **16503.71 €**. Il en ressort un solde positif d'exploitation d'un montant de **582.48 €**.

Le Bilan Financier de l'Assemblée Générale de 2017 fait apparaître un déficit de **654.58 €**. Le déficit est dû principalement à trois factures non budgétées **600.00 €** (Cadeau à Corine BOUCHE pour son travail énorme de recherche de sponsors, le port du champagne offert par le Société LAURENTI servi en apéritif le dimanche midi et ainsi que l'animation de la soirée de gala).

Le Livret A nous a rapporté en 2017 **28.73 €** d'intérêts.

Les différents sponsors nous ont apporté une aide de **1250,00 €** pour l'année 2017. Merci à eux.

La disponibilité au 28 février 2018 est de 5715.93 €.

VII. Approbation du Bilan Financier et du Compte d'Exploitation de l'année 2017.

Le Bilan Financier ainsi que le Compte d'Exploitation 2017 du Trésorier Jacques GÉYER sont adoptés à l'unanimité.

VIII. Modifications et adoption du Règlement Intérieur de l'Amicale des Arbitres de Tir aux Armes de Chasse.

Le but de ces modifications est de modifier l'Article N°3 afin d'être plus compréhensible.

Le texte actuel est celui-ci : Cette Amicale est gérée par un bureau élu pour **4** ans par l'Assemblée Générale. Le Président de l'Amicale est élu au cours de cette Assemblée Générale pour **4 ans** renouvelable une seule fois.

Proposition du nouveau texte : Cette Amicale est gérée par les Membres du Conseil d'Administration élus pour 4 ans par les adhérents présents, à jour de leur cotisation de l'année en cours, ainsi que par les pouvoirs fournis par les adhérents absents à l'Assemblée Générale Elective, à jour de leur cotisations de l'année en cours. Le Président de l'Amicale est élu par les Membres du Conseil d'Administration à la majorité des voix au cours de l'Assemblée Générale Elective pour une durée de 4 ans renouvelable une seule fois.

Il y a **8 Articles** portant la mention (**Le texte est remplacé par :**) Articles : 7-8-10-17-18-20-25-26. Nous désirerions que cette mention soit supprimée.

Il y a **11 articles** portant la mention (**Abrogé**) Articles : 6-9-11-12-13-14-15-19-21-22-23. Nous désirerions que ces Articles soient supprimés afin de refaire une numérotation cohérente.

Les propositions de modifications du Règlement Intérieur de l'Amicale des Arbitres de Tir aux Armes de Chasse sont adoptées à l'unanimité.

Le nouveau Règlement Intérieur de l'Amicale des Arbitres de Tir aux Armes de Chasse sera déposé rapidement en Préfecture.

IX. Modifications et adoption des Statuts de l'Amicale des Arbitres de Tir aux Armes de Chasse.

Ce point ne peut être discuté que lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Nous allons donc continuer l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire, nous clôturerons cette Assemblée, et nous ouvrirons une Assemblée Générale Extraordinaire afin d'étudier les Statuts de l'Amicale.

X. Demande d'un crédit d'impôt sur les cotisations de l'Amicale.

Suite à une demande faite lors de l'AG de Nîmes en 2017 par un adhérent, nous avons déposé un dossier complet auprès du service de la Direction Générale des Finances Publiques. A ce jour nous n'avons aucun retour.

Dernière info.

Entre la date de notre AG et la rédaction du compte rendu, un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques nous est parvenu. Je passe sur le contenu du courrier et je vous donne directement la conclusion.

L'Amicale des Arbitres de Tir aux Armes de Chasse, même si elle exerce une activité non lucrative et présente une gestion désintéressée, poursuit un objectif qui profite à un cercle restreint et qui, dès lors, ne peut être regardé comme étant d'intérêt général. En conséquence, les dons qui lui sont consentis ne peuvent ouvrir droit à l'avantage fiscal.

Nous aurons tentés sans résultat positif.

XI. Ligue organisatrice de l'Assemblée Générale de 2019.

Nous n'avons pour l'instant aucune proposition d'une Ligue, pour l'organisation de l'Assemblée Générale de 2019.

Compte tenu de la situation notre ami Daniel RAÏBAUT de la ligue d'Auvergne nous a fait l'honneur de postuler afin d'être l'organisateur de l'AG 2019. Nous le remercions pour cette proposition. Pour les Amicalistes qui connaissent un peu la Région, nous logerons à Pont du Château. Le premier week-end de mars 2019 est arrêté. (02 et 03 mars 2019)

XII. Questions diverses.

Le Trésorier Jacques GÉYER nous rappelle qu'il est impératif de faire deux règlements distincts pour le paiement des cotisations à l'Amicale et le paiement de l'inscription au week-end de l'Assemblée Générale.

Daniel PÏCHON demande que les Correspondants locaux de l'Amicale, ainsi que l'ensemble des Amicalistes informent les Membres de Conseil d'Administration dès qu'un évènement se produit parmi les adhérents, afin que l'info apparaisse sur le site de l'Amicale.

XII. Clôture de la 41^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de 2018.

Le Président Claude RONÇAY clôture la 41^{ème} Assemblée Générale Ordinaire 2018 à 16h10.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 03 MARS 2018.

Ouverture de la séance à 16h30.

I. Modification et adoption des Statuts de l'Amicale des Arbitres de Tir aux Armes de Chasse.

Il y a **12 articles** portant la mention (**Le texte est modifié par :**) [Articles : 2-3-5-6-7-11-12-14-15-16-17-20](#). Nous désirerions que cette mention soit supprimée.

[Les propositions de modifications des Statuts de l'Amicale des Arbitres de Tir aux Armes de Chasse](#) sont adoptées à l'unanimité.

Les nouveaux Statuts de l'Amicale des Arbitres de Tir aux Armes de Chasse seront déposés rapidement en Préfecture.

II. Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire de 2018.

Le Président Claude RONÇAY clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire 2018 à 17h00.

La Secrétaire
Claude RONÇAY-PÉDRONO

Le Président
Claude RONÇAY

LE MOT DE « TONTON PICSOU » NOTRE TRÉSORIER

Bonjour à toutes et à tous.

Tout d'abord un grand merci à nos partenaires, ce qui nous permet d'avoir une trésorerie saine et de voir l'avenir sereinement.

Les comptes sont au beau fixe, malgré les retards de quelques cotisations. Je vous en prie faite le nécessaire ou dites que vous arrêtez, décision que je comprendrai volontiers.

Merci à Jean-François et Bernard ainsi qu'à tous les bénévoles d'avoir pris à cœur d'organiser cette Assemblée Générale à Saint-Nexans.

Pour la prochaine A.G. les choses se présentent bien et je suis certain que nous passerons une fois de plus un bon moment de convivialité.

Une pensée pour nos chers disparus

A très bientôt.

Le Trésorier
Jacques GÉYER

Compte rendu des animations du week-end

Pour les animations du samedi après-midi et du dimanche matin, **Jean-François** et **Bernard** épaulés par des bénévoles du village de **Saint-Nexans**, nous permirent de découvrir les richesses touristiques de la région.

Le village est un joyau, notamment l'architecture de l'église, construite au XIIème siècle, plusieurs fois incendiée, le " clocher mur " unique dans son genre fut reconstruit au XVIIème siècle.

Le samedi après-midi les accompagnantes purent visiter la ville d'art & d'histoire de **Bergerac** ainsi que le splendide château de **Monbazillac**, célèbre par son cépage blanc moelleux.

Suite à l'Assemblée Générale, les Amicalistes avaient rendez-vous pour une visite de la cartoucherie **Mary-Arm**. Le responsable **Jean-Marie MADUR** nous expliqua la chronologie de la fabrication et surtout les normes de sécurité liées à l'activité de l'entreprise. **Merci** à **Jean-Marie** et à la **Société Mary-Arm** pour leur accueil.

Ensuite nous retrouvions les accompagnantes dans un chai pour une dégustation des vignobles de région. **Merci** à toutes et à tous pour la réception. Après quelques achats retour à l'hôtel pour le dîner de gala.

Après les remerciements faits à nos hôtes du **Sud-Ouest**, un apéritif est offert par la municipalité de **Saint-Nexans**. Remises des plaquettes souvenirs et de la "Gamelle". Je remercie **Jean-François** et **Bernard** qui me firent l'honneur de me remettre un trophée souvenir.

Lors du repas de gala la Fédération des Vins de **Bergerac** et de **Duras** nous offrit les nectars qui accompagnèrent les différents plats. **Merci** aux représentants de cette Fédération. Une animation cabaret avec chants et danses accompagnaient la soirée.

Le dimanche matin la visite du marché traditionnel d'**Issignac**, et le concours de tir furent perturbés par la pluie. Nous avons toutes fois bravé la météo.

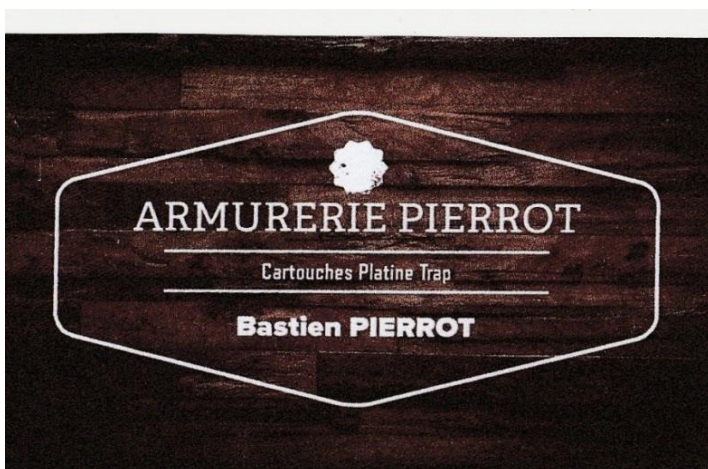
Avant le repas d'adieu les récompenses de la compétition de tir furent remises aux compétiteurs par un tirage au sort en remontant classement.

Au nom de l'Amicale, je remercie tout le staff de **Jean-François** et de **Bernard**, les partenaires, la Fédération des Vins de **Bergerac** et de **Duras** et l'ensemble de l'organisation pour leur accueil.

Rendez-vous les **02** et **03 mars 2019** à **Pont du Château** en **Région Auvergne**.

Le Président
Claude **RONÇAY**

NOTRE NOUVEAU PARTENAIRE



Vente Fusils Neufs et Occasions - Réparations de Fusils
Mise en Conformation sur Rendez-vous

Adresse : ZA Les Quatre Ormeaux
33220 Port St Foy et Ponchapt

Tél : 05-53-61-33-90

Mail : armurerie-pierrot@hotmail.fr

Site : www.trap-access.com

SAV Beretta - Caesar Guérini - Fabarm
Importateur France Castellani

**Résultats & Classements du Challenge
des
Arbitres à Saint-Nexans**

Classement Général

Clas.	Nom / Prénom	Fosse	DTL	Total
1 er	RAÏBAUT Daniel	21	22	43
2 ème	HAGRON Dominique	19	22	41
3 ème	MESTAS Jean-Luc	21	20	41
4 ème	BUIRON Jean-Paul	20	20	40
5 ème	BOUCHE Christophe	17	22	39
6 ème	TIXIER Laurent	21	18	39
7 ème	GÉYER Jacques	19	19	38
8 ème	MARTIN André	15	12	37
9 ème	GUILLEMARD Lionel	20	16	36
10 ème	RACINET Jean-Pierre	18	17	35
11 ème	DUPOUX Alain	17	17	34
12 ème	MARIE Alphonse	14	18	32
13 ème	RONÇAY Claude	11	20	31
14 ème	LOPEZ Régis	12	11	23
15 ème	JOUGLET Christine	12	10	22
16 ème	LANDRÉAS Jean-Claude	10	11	21
17 ème	DORTET Philippe	10	9	19
18 ème	PICHON Daniel	14	5	19
19 ème	DALLOT François	11	X	11

NOS PARTENAIRES



LAPORTE Since 1887



Frédéric LE GALL
DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE/BELGIQUE

Tél. : +33(0)4 93 65 77 52 - Fax : +33(0)4 93 65 77 54
 Mobile : +33 (0)6 87 11 70 80
 357, Allée du Val de Pome
 06410 Biot - FRANCE
f.legall@laporte.biz — www.laporte.biz

MARY ARM
www.maryarm.com

CARTOUCHES CHASSE - SPORT

Jean-Marie MADUR
 Port. 06 07 40 45 87

Siège Social & Usine : 47, route de Saint-Nexans - 24100 BERGERAC
 Tél. 05.53.57.96.51 - Fax 05.53.58.65.77 - e-mail : jmmadur@maryarm.com

P. Boutin Sport



Pierre BOUTIN
Designer
 + 33 (0)6 75 15 47 62

Fax : + 33 (0)9 70 60 46 21
 email : pb.mcd@orange.fr
 540, Chemin de la Palisse - Quartier Sourine
 26740 MONTBOUCHER SUR JABRON FRANCE



Richard Drignon
 Agent d'usine
 Mobile + 33 (0) 6 03 64 16 43
richard.drignon@wanadoo.fr



www.zoli.it
ZOLI ANTONIO s.r.l.
 25063 Gardone VT (Brescia) Italy
 Via Zanardelli, 39 casella postale 21
 Tel +39 030/8912161/2
 Fax 030/8911165



PASSION BALL-TRAP
 au ball-trap ne jamais limiter la casse
 le seul forum passionnément ball-trap
www.passionballtrap.fr

forum - publicité - photos

Tél: 0634 183 874 **Ball-Trap**
 E-mail: forum@passionballtrap.fr **Web**

PROUST Bernard - Siret 79952217200011 - Sarthe (72)

ENTREPRISE DU BATIMENT
Lucien BLOT et Fils

Tél. 05 46 67 33 60
 Fax 05 46 67 97 17
 E-mail : tblot@wanadoo.fr
www.maconnerie-blot.fr



22, rue du Four à Chaux - 17 137 Nieul s/mer
 Siret : 313 668 865 00048